



BLOC-NOTES

Le journal du Mouvement Associatif
des Parents d'Elèves



Groupes scolaires P.Bert, C Digeon, E.G.Tillion, Offenbach et la Tourelle - Janvier 2007

C'est avec un grand plaisir que nous venons vers vous!

Le MAPE, Mouvement Associatif des Parents d'Elèves, regroupe des adultes vigilants et soucieux du bien-être des enfants et adolescents de notre commune dans les établissements scolaires.

Le MAPE est **une association apolitique, de terrain**, qui n'est reliée à aucune fédération, décidant en toute conscience des sujets et chantiers auxquels elle veut s'atteler.

Si vous souhaitez nous contacter ou nous soumettre des propositions, il suffit simplement de mettre un petit mot dans la boîte prévue à cet effet dans chaque école, ou bien de rencontrer la tête de liste MAPE de votre établissement.

Bonne lecture à vous !

Après de nombreuses discussions et remises en question, le MAPE a conclu que pour réussir un tel événement, il faut que ce soit un véritable projet d'école porté par l'équipe pédagogique qui devrait pouvoir plus facilement mobiliser les parents. Pour des raisons historiques, à Charles Digeon, les Associations de Parents se sont peu à peu substituées à l'équipe pédagogique au point de faire « leur » la kermesse et d'éloigner parents et élèves de cet événement. Il est temps de nous retirer et de repasser le flambeau aux enseignants qui décideront de son futur. Nous, MAPE resterons toujours présents pour aider à la préparation avec les parents et les élèves.

Nous souhaitons vivement que la kermesse ait lieu cette année pour le plus grand plaisir de tous, même des adultes pour qui c'est l'occasion de partager un moment bien sympathique et convivial.

Longue vie à la kermesse Charles Digeon !

Bettina Gonse

Kermesse en danger

La kermesse est perçue comme un événement attendu par les élèves ; d'une part elle donne le signal fort que les « grandes vacances » sont proches, d'autre part elle rassemble parents, équipe pédagogique et élèves autour d'une fête.

Dans le groupe scolaire Charles Digeon, sa préparation et son animation repose depuis plusieurs années essentiellement sur l'initiative des Associations de Parents d'Elèves (en particulier le MAPE), secondées par quelques instits et une poignée de parents.

Mettre une kermesse sur pied, croyez moi, c'est du boulot et c'est un investissement qui commence dès le mois de mars. Tout d'abord les démarches administratives avec l'obtention des assurances, la déclaration à la SACEM et les réservations du matériel auprès des services municipaux. Ensuite, il faut s'attaquer aux études de prix, aux achats des lots par coffres entiers de voitures, à la préparation de 30 litres de pâte à crêpes, à la manutention de centaines de litres de boissons, pour finir avec la coordination, l'équipement et l'animation des stands sans parler du nettoyage des locaux quand tout le monde, épuisé mais content, ne rêve que de se vautrer dans un bon fauteuil... Après avoir organisé pendant longtemps des kermesses traditionnelles avec stands, buvette, tombola et pêche à la ligne, les Associations de Parents d'Elèves ont décidé, il y a 3-4 ans, de faire appel à une société de location de structures gonflables. Pourquoi ? Parce qu'elles n'arrivaient plus à mobiliser assez d'adultes pour les relayer dans l'animation.

Depuis, malgré un « noyau dur » de parents qui a décidé l'année dernière de maintenir cette fête, le résultat ne fut pas à la hauteur des efforts et de l'énergie déployés : les tableaux d'inscription aux stands peu ou pas remplis la veille du jour J entraînant un nombre réduit de stands, une désertion impressionnante des enseignants et finalement un nombre faible de visiteurs.

Aménagement du calendrier scolaire

La FCPE et le MAPE ont organisé conjointement la consultation qui vous a été proposée et dont voici les résultats pour la reconduction ou non, pour trois ans, de la semaine de quatre jours.

PARTICIPATION : 1573 parents (52,5%) EXPRIMES : 1451

Proposition n° 1 : 764 exprimés 52,62 %
maintien du système actuel

1 mercredi entier dans l'année - 4 samedis matins - 6 semaines et demi de vacances d'été (sortie le 6 juillet 2007).

Proposition n° 2 : 273 exprimés 18,8%

Semaine pleine avant la rentrée nationale : rentrée le mardi 28 août 2007 (année 2007/2008) :

1 mercredi entier dans l'année - 4 samedis matins - 6 semaines de vacances d'été : sortie vendredi 11 juillet 2008 (année 2007/2008).

Proposition n° 3 : 181 exprimés 12,4%

Semaine pleine avant la rentrée nationale :

rentrée le mardi 28 août 2007 (année 2007/2008) :

4 mercredis entiers dans l'année - 6 samedis matins - 7 semaines de vacances d'été : sortie vendredi 4 juillet 2008

Proposition n° 4 : 40 exprimés 2,7%

Semaine de 5 jours : rentrée le mardi 4 septembre 2007

• Tous les samedis matins travaillés - 8 semaines des vacances d'été : sortie le jeudi 3 juillet 2008

Proposition n° 5 : 193 exprimés 13,3%

Semaine de 5 jours : rentrée le mardi 4 septembre 2007

Tous les mercredis matins travaillés - 8 semaines des vacances d'été : sortie le jeudi 3 juillet 2008

Les associations de parents d'élèves ont rencontré l'inspectrice de la circonscription le mardi 30 janvier 2007.

TRAJETS SCOLAIRES, attention piétons !

Un état des lieux des zones à risques pour les enfants piétons sur le chemin de l'école a été réalisé dans le but de demander des aménagements des infrastructures à la mairie. L'étude a été réalisée par une équipe-projet d'une douzaine de personnes MAPE et FCPE, grâce aux 349 questionnaires que vous nous avez retournés. Elle est en consultation libre dans les établissements ou disponible par email sur simple demande.

Voici les 14 principales zones de risque identifiées d'après vos questionnaires, classées par établissement, sur un total de 41 risques. Une action sur ces localisations est prioritaire.

Etablissement	LOCALISATION DU RISQUE
Paul Bert / Offenbach	1 Carrefour av. du Gen de Gaulle/ V.Hugo/de Liège
	2 Carrefours av. de Liège/Chaussée de l'Etang/Gambetta
	3 Av. du Général de Gaulle
	4 Accès école rue Paul Bert
	5 Av. des Minimes (Chalet des Gauffres)
	6 Carrefour Av. Joffre/av. de Paris
La Tourelle	7 Av.Joffre/rue Plisson
	8 Carrefour av. Joffre/av. Galliéni
	9 Carrefour av. du Gén. de Gaulle/rue Cdt Mouchotte/rue Epinette
C.Digeon	10 Croisement av. du Gén de Gaulle/Rue de l'Alouette
	11 Croisement av. du Gén de Gaulle/ Av. Ste Marie
	12 Place de la Libération
E.G.Tillion	13 Boulevard de la Guyane
	14 Les abords directs de l'école

Depuis la remise du rapport à la mairie, le risque numéro 8 a été considérablement réduit par l'installation du feu piéton qui manquait pour la première partie de la traversée. D'autres aménagements sont en cours.

Les associations ont demandé la réalisation rapide des aménagements « évidents », comme la réparation du feu piéton en dysfonctionnement pour le croisement av. Gambetta/av. de Liège, ou l'installation de barrières de sécurité pour le risque 8 et sur le trottoir de l'école Tillion.

Le premier risque constaté est **la trop grande vitesse des automobilistes et le non respect des passages piétons**, ne l'oublions pas lorsque nous-même nous conduisons ! Vous signalez également 10 zones de stationnement sauvage, dont 6 autour des écoles Charles Digeon. Ces stationnements interdits entravent la visibilité des automobilistes et des enfants, particulièrement pénalisés par leur petite taille.

Dominique Vives

Les réunions MAPE pour les écoles Digeon (maternelle et élémentaire) : jeudi 8 mars et jeudi 26 avril au gymnase R Verpne

Le saviez vous?

Collégiens et parents de collégiens, vous êtes concernés !!!!!

C'est à 11/12 ans que les jeunes piétons encourent le plus grand risque d'accident (source Prévention Routière).

Plus que jamais à ce moment d'apprentissage de l'autonomie, il est important d'être vigilant !

Mandébus, Le bus qui ne pollue pas et babille en se déplaçant

Parallèlement à l'étude des propositions d'amélioration des trajets scolaires faites par le MAPE et la FCPE, la Mairie souhaite lancer le projet Mandébus.

Ce dispositif permettra à des groupes d'écopliers conduits par des parents (grands-parents, nounous) volontaires d'effectuer matin et soir le trajet de l'école à pied. Le groupe d'enfants empruntera un itinéraire précis matérialisé par des arrêts à horaires fixes.

La naissance de ce projet écologique, civique, pédagogique et convivial est conditionnée par la création d'une association par des parents volontaires, qui regroupera tous les parents adhérents qui profiteront de Mandébus et qui, en contrepartie, assureront un certain nombre d'accompagnements.

Bettina Gonse

Les jeunes touaregs

Le projet existe depuis longtemps et des réalisations concrètes ont déjà été faites au Niger, à Galélo.

La municipalité de Saint Mandé s'est engagée dans ce projet qui a été présenté par Luc Federmyer, président de l'association *Il était une fois... dans l'Oued* il y a quelques années déjà. Les centres de loisirs de la Ville, sous l'impulsion notamment de l'animatrice Louise Dos Santos, sont impliqués et ont eu des échanges avec les jeunes de Galélo. L'objectif du projet étant, notamment, la création d'un jardin scolaire à Galélo, il m'a semblé intéressant en tant qu'institutrice essayant de créer un jardin scolaire à Saint Mandé, de m'associer très modestement à cette opération.

Mes élèves de CE1, ainsi que les enfants fréquentant les centres de loisirs, ont eu donc l'occasion de rencontrer ces jeunes touaregs, accompagnés de leur professeur à l'école Charles Digeon, dans le cadre de la semaine « *de la Solidarité et de la Paix* », organisée par le Conseil Général du Val de Marne. Ils sont donc allés mercredi 15 novembre au centre de loisirs et ont passé toute la journée avec les enfants, partageant d'agréables moments (jeux, visite de Paris...). Ils sont venus le lendemain partager un goûter préparé par les parents de ma classe, mais le temps d'échange a été très limité en raison de leur fatigue !

Isabelle Rat

Voyager par l'école à Saint-Mandé

L'éducation nationale distingue les séjours scolaires courts (< à 5 jours) des classes de découvertes (≥ à 5 jours). Ces deux types de voyage ne répondent pas nécessairement aux mêmes objectifs éducatifs et pédagogiques.

A Saint-Mandé, la distinction existe (en utilisant toutefois les termes de « voyages scolaires » et « classes de découvertes »), mais la durée fixée, respectivement à moins de 11 jours et à 11 jours et plus, a un impact direct sur les modalités de financement de ces voyages.

Quelles sont les modalités de financement de ces classes transplantées et comment sont-elles organisées ?

En principe, la participation financière est exigée des parents pour ces voyages, mais elle varie en fonction de leur durée. Pour les voyages scolaires (< à 11 jours), les parents en supportent l'intégralité du coût: c'est ce qu'on appelle les voyages autofinancés.

Dans le cas d'une classe de découvertes (\geq à 11 jours), en revanche, le coût est partagé entre la mairie, à hauteur de 60%, et les parents pour le reste. La mairie décide tous les ans du nombre de classes qu'elle finance par établissement, indépendamment des projets des instituteurs. Et au sein de chaque établissement (par exemple C. Digeon) les enseignants mettent en place des « tours » d'attribution.

Toutefois, l'aspect financier ne doit pas constituer un obstacle au départ de certains enfants. Ainsi, pour les voyages scolaires, des actions d'aides peuvent être menées par les enseignants : ventes de gâteaux, de cartes, démarches auprès d'associations telles que la Croix Rouge, éventuellement les associations de parents d'élèves... les parents peuvent aussi obtenir des aides par le biais de leurs comités d'entreprises ou d'associations. Et pour les classes de découvertes, la participation de la mairie peut être complétée par la caisse des écoles, après demande écrite...

La réalisation des projets de classes transplantées obéit également à des modalités précises d'organisation.

Voyages scolaires

-Elaboration du projet et choix du prestataire par les enseignants

-Dossier complet (objectif pédagogique, encadrement, prix...) remis à la directrice, laquelle le transmet à l'inspection départementale d'académie

-Validation finale par l'inspecteur d'académie

Classes de découverte

-Elaboration d'un pré-projet par l'enseignant indiquant l'objectif pédagogique et les critères du voyage

-Le pré-projet est remis à la mairie en vue d'initier une « procédure adaptée d'appel d'offres » avec obligation de retenir un prestataire en final

-Une fois le prestataire retenu, l'enseignant complète son dossier pour l'adresser à l'inspection départementale et à l'académie

- Validation finale par l'inspecteur d'académie

Le respect des contraintes liées au financement et à l'organisation de ces voyages ne doit pas faire oublier des règles de bon sens conditionnant la réussite pour tous de ces projets : coût raisonnable des voyages, information des parents sur les objectifs pédagogiques du projet, sur les étapes de son avancement et mobilisation de tous les acteurs.

Florence Poncelet

En direct des conseils d'Ecoles

Maternelle La Tourelle

-Les stores sont installés au premier étage, en attente pour le rez de chaussée. Les parents font la demande d'une ATSEM supplémentaire pour une classe de double niveau qui accueille également un enfant dont le handicap nécessite plus de présence.

-Les prochains travaux de ravalement prévus pour le printemps par l'OPAC inquiètent les parents d'élèves. L'installation de l'échafaudage dans la cour de récréation pose le douloureux problème de la sécurité des enfants et bien entendu le maintien

de la récréation. Toute une journée dans la classe? Un problème qui se pose aussi pour la crèche et le centre de loisirs.

-La découverte d'une trappe accessible par les enfants et d'une profondeur de deux mètres a fait également l'objet d'une réclamation auprès du service technique de la mairie.

Maternelle Paul Bert

-Les stores nouvellement installés ne sont pas de qualité satisfaisante.

-L'école demande une intervention plus soutenue du service de nettoyage de la Ville face au problème croissant des déjections canines.

Elémentaire Paul Bert

L'école foisonne de projets annuels(danse, chorale, arts plastiques...) et de voyages scolaires. Quatre classes de découverte sont prévus ainsi que quatre classes autonomes, ce qui pose la question du financement. Un partage de la coopérative est déjà envisagé ainsi que des projets de vente de gâteaux.

Maternelle et Elémentaire Tillion

-Les stores demandés ont été installés.

-Une vidéo surveillance est installée et un gardien a été engagé pour les entrées et sorties de classes.

-Il est demandé par les parents d'élèves l'installation d'une guérite pour le gardien de l'école.

-L'utilisation des locaux de l'école, principalement de la maternelle, par des personnes extérieures et à d'autres fins (centre de loisirs des adolescents, activités extra-scolaires...) et cela pendant des horaires où les enfants sont accueillis, soulève des questions et des inquiétudes des parents.

-Sujet en cours : le risque encouru par les enfants de la présence d'antennes émettrices à proximité de l'école.

Collège Offenbach

-Mise en place de la «note de vie scolaire» (BO du 26-06-2006)
-La nouvelle loi anti-tabac sera appliquée dès le 1er février 2007

-Deux modifications apportées au règlement intérieur : les élèves ne pouvant pas présenter leur carnet de correspondance s'ils sortent avant 17h30 ou 12h resteront au collège jusqu'à 17h30 ou 12h. Leurs parents seront prévenus. Les coûts supplémentaires pour dégradation ont été changés.

-Fin des réunions parents-profs : Les parents rencontreront le professeur principal à l'occasion des remises des bilans trimestriels et pourront demander des rendez-vous aux autres professeurs.

-Constitution d'un conseil de discipline et de la commission permanente
-Les enseignants regrettent la non considération des filières professionnelles à Saint-Mandé car, on note 30% de redoublements et de nombreuses ré-orientations en filières pro. en seconde.

-L'organisation et les bénéfices de la vente des photos de classes reviennent au Foyer Socio Educatif.

Les coulisses des ateliers THEATRE

Gabriel Cartron, comédien professionnel et pédagogue expérimenté, anime depuis une dizaine d'années des Ateliers Théâtre, activité extra-scolaire organisée dans les locaux de l'école élémentaire C. Digeon.

Ces ateliers, ouverts à tous les enfants des écoles P. Bert, E&G Tillion et C. Digeon, se répartissent de la façon suivante :

lundi : 16h45 - 18h00 pour les CE1 et CE2 mardi : 16h45 - 18h00 pour les CP et CE1
jeudi : 16h45 - 18h00 pour les CE2 et CM1 vendredi : 16h45 - 18h20 pour les CM1 et CM2

La cotisation 2006-2007 est de 220 euros, dont 10 euros d'adhésion au MAPE **qui couvrent les frais administratifs**. Ce qui évidemment n'exclut pas les enfants d'adhérents à d'autres associations. Pour le 2^{ème} enfant, la cotisation est de 180 euros, la différence étant prise en charge par le MAPE .

Cette année, tous les groupes ont rapidement été pris d'assaut, et les cours étaient déjà en grande majorité complets aux pré-inscriptions de juin. Donc, si vous envisagez d'inscrire votre enfant l'année prochaine, nous vous conseillons :

- d'inscrire votre enfant à une séance gratuite de découverte : Gabriel et ses comédiens seront ravis de l'accueillir
- d'aller voir les spectacles de fin d'année, dont les dates seront annoncées au prochain numéro
- de contacter directement Gabriel sur son e-mail : gabriel.car@free.fr

